

GROUPE SCOLAIRE AUGUSTE HERBIN

PLACE DU 3 SEPTEMBRE 1944

59360 LE CATEAU CAMBRESIS

TEL : 03 27 84 05 29

ce.05944681@ac-lille.fr

PROTOCOLE DE RETOUR A L'ÉCOLE

La situation sanitaire du pays, liée au Coronavirus Covid-19, implique la fermeture des écoles, collèges et lycées depuis le lundi 16 mars 2020.

Une continuité pédagogique a été mise en place et a permis de maintenir un contact régulier entre leurs professeurs et la très grande majorité des élèves.

Le Président de la République, le Premier Ministre et son gouvernement ont choisi de rouvrir les écoles et les établissements scolaires, progressivement, à partir du 11 mai 2020 dans le respect des prescriptions sanitaires émises par les autorités.

Le présent protocole sanitaire vise à préciser les modalités de réouverture de l'école après le confinement dans le respect de la doctrine sanitaire.

Il repose sur cinq principes généraux :

- ▣ **Le maintien de la distanciation physique**
- ▣ **L'application des gestes barrière**
- ▣ **La limitation du brassage des élèves**
- ▣ **L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels**
- ▣ **L'information la communication et la formation**

Fonctionnement de l'école

Nombre de maîtres de l'école devant élèves : 6 dans le cadre d'un retour des GS/CP/CM2

5 enseignants en télétravail

8 dans le cadre d'un retour des GS/CP/CE1/CM2

3 enseignants en télétravail

9 dans le cadre d'un retour des GS/CP/CE1/CE2/CM1/CM2

2 enseignants en télétravail.

Nombres d'enseignants pouvant assurer une présence physique dans l'école : 11

Calendrier du retour

Les élèves de TPS/PS et MS ne reprendront pas le chemin de l'école avant septembre. En effet, il a été décidé conjointement avec la Mairie de ne pas accueillir ces élèves. Le respect du protocole, des gestes barrières et de la distanciation sociale est difficilement applicable pour des élèves de ces classes. L'organisation que nous demande de prévoir ce protocole ne

nous permet pas d'avoir des moyens humains suffisants pour assurer la pleine sécurité de ces élèves.

11 et 12 mai : pré-rentree des enseignants. A partir du 11 mai, les élèves des personnels prioritaires peuvent être accueillis dans l'école peu importe le niveau de classe.

14 mai : rentrée pour les élèves de GS/CP/CE1/CM2.

25 mai : rentrée pour les élèves de CE2/CM1/CM2.

Donc à partir du 25 mai ; l'école accueillera les élèves de la GS au CM2.

Fonctionnement des classes en demi-groupes classe

Les élèves seront accueillis en demi-groupe. Chaque élève aura classe 2 jours par semaine à l'école.

Alternance des deux demi-groupes classe sur deux jours

1 groupe A lundi/mardi ; 1 groupe B jeudi/vendredi

Seuls les enfants des personnels prioritaires seront accueillis tous les jours.

Absence d'un professeur :

En cas d'absence d'un professeur, nous ne serons en mesure d'accueillir uniquement les enfants de personnels prioritaires. Les autres élèves ne pourront pas être accueillis dans l'école. Dans la mesure du possible, nous essaieront de vous informer de l'absence d'un professeur avant votre arrivée à l'école.

Horaires

Entrées et les sorties de l'école

L'arrivée et la sortie des écoles sont organisées afin d'éviter le rassemblement des enfants et des parents à l'entrée des établissements scolaires. Les horaires d'arrivée et de sortie des classes seront échelonnés pour que **les élèves d'un même niveau ne croisent pas les élèves d'un autre niveau. Les parents seront destinataires d'une fiche de liaison avec les horaires précis d'entrées et de sorties. Les horaires ci-dessous sont prévus avec les effectifs maximums. En fonction du nombre réel d'élèves, ces horaires peuvent changer.**

Simulation en fonction des classes susceptibles de rentrer :

MATIN

CLASSES	ENTREES	SORTIE	LIEU
GS/CP/CM2			
MME DEUDON	8H35	12H05	GRILLE HERBIN
MME LAGREE	8H40	12H10	GRILLE HERBIN

MME HUSSON	8H45	12H15	GRILLE HERBIN
MME WILLOT	8H35	12H15	PORTE HERBIN PLACE
MME VAN-POUCKE	8H35	12H15	GRILLE CUVIER
M DEUDON ULIS	8H50	12H00	GRILLE CUVIER

GS/CP/CE1/CM2			
CLASSES	ENTREES	SORTIE	LIEU
MME DEUDON	8H35	12H00	GRILLE HERBIN
MME LAGREE	8H40	12H05	GRILLE HERBIN
MME HAMPLA	8H45	12H10	GRILLE HERBIN
MME HANREZ	8H50	12H15	GRILLE HERBIN
MME HUSSON	8H55	12H20	GRILLE HERBIN
MME WILLOT	8H35	12H15	PORTE HERBIN PLACE
MME VAN-POUCKE	8H35	12H15	GRILLE CUVIER
M DEUDON ULIS	8H55	11H55	GRILLE CUVIER
GS/CP/CE1/CE2/CM2			
CLASSES	ENTREES	SORTIE	LIEU
MME DEUDON	8H35	12H00	GRILLE HERBIN
MME LAGREE	8H40	12H05	GRILLE HERBIN
MME HAMPLA	8H45	12H10	GRILLE HERBIN
MME HANREZ	8H50	12H15	GRILLE HERBIN
MME HUSSON	8H55	12H20	GRILLE HERBIN
MME WILLOT	8H35	12H15	PORTE HERBIN PLACE
MME VAN-POUCKE	8H35	12H15	GRILLE CUVIER
MME DUMOLIN L M/ MME PARENT J V	8H40	12H10	GRILLE CUVIER
M DEUDON ULIS	8H50	12H00	GRILLE CUVIER

APRES-MIDI

GS/CP/CM2			
CLASSES	ENTREES	SORTIE	LIEU
MME DEUDON	13H50	16H20	GRILLE HERBIN
MME LAGREE	13H55	16H25	GRILLE HERBIN
MME HUSSON	14H00	16H30	GRILLE HERBIN
MME WILLOT	13H50	16H30	PORTE HERBIN PLACE
MME VAN-POUCKE	13H50	16H30	GRILLE CUVIER
M DEUDON ULIS L M	14H05	16H15	GRILLE CUVIER

MME DUMOLIN ULIS J V	13H55	16H25	GRILLE CUVIER
-------------------------	-------	-------	---------------

GS/CP/CE1/CM2			
CLASSES	ENTREES	SORTIE	LIEU
MME DEUDON	13H50	16H20	GRILLE HERBIN
MME LAGREE	13H55	16H25	GRILLE HERBIN
MME HAMPLA	14H00	16H30	GRILLE HERBIN
MME HANREZ	14H05	16H35	GRILLE HERBIN
MME HUSSON	14H10	16H40	GRILLE HERBIN
MME WILLOT	13H50	16H30	PORTE HERBIN PLACE
MME VAN-POUCKE	13H50	16H30	GRILLE CUVIER
M DEUDON ULIS L M	14H15	16H15	GRILLE CUVIER
MME DUMOLIN ULIS J V	13H55	16H25	GRILLE CUVIER

GS/CP/CE1/CE2/CM2			
CLASSES	ENTREES	SORTIE	LIEU
MME DEUDON	13H50	16H20	GRILLE HERBIN
MME LAGREE	13H55	16H25	GRILLE HERBIN
MME HAMPLA	14H00	16H30	GRILLE HERBIN
MME HANREZ	14H05	16H35	GRILLE HERBIN
MME HUSSON	14H10	16H40	GRILLE HERBIN
MME WILLOT	13H50	16H30	PORTE HERBIN PLACE
MME VAN-POUCKE	13H50	16H30	GRILLE CUVIER
MME DUMOLIN ULIS J V	13H55	16H25	GRILLE CUVIER
MME DUMOLIN L M/ MME PARENT J V	14H00	16H30	GRILLE CUVIER
M DEUDON ULIS L M	14H15	16H15	GRILLE CUVIER

L'arrivée et le départ de l'établissement se déroulera donc progressivement, étalés dans un temps prédéterminé, en fonction du nombre d'élèves accueillis par salle et des personnels présents.

Un accueillant sera placé aux entrées de l'établissement pour filtrer les arrivées et le flux de personnes :

M Deudon entrée grille Herbin

M Arnold entrée porte bâtiment Herbin

Mme Van-Poucke entrée grille Cuvier

Mme Dumolin, Mme Parent entrée grille Cuvier

L'accueillant portera obligatoirement un masque et de la solution hydroalcoolique sera à sa disposition

Un seul parent accompagnera son ou ses enfants à l'école. Il est souhaitable que celui-ci porte un masque. Pour déposer son enfant à la grille de l'école côté Herbin, il empruntera obligatoirement la montée en zig-zag en respectant les distances de sécurité. Si les parents ne respectent pas la distanciation sociale nous nous réservons le droit de ne pas accueillir les enfants. De même aux autres entrées, les parents et les enfants devront veiller à respecter les distances de sécurité.

Maintenir la distanciation physique dans la file d'entrée par marquage au sol.

Il y aura plusieurs accès pour diviser le volume du flux :

Entrée porte bâtiment Herbin pour les CP de Mme Willot

Entrée grille bâtiment Herbin pour les GS (Mme Husson), CE1 (Mme Hamla et Mme Hanrez), CM1/CM2 (Mme Lagrée et Mme Deudon)

Entrée grille bâtiment Cuvier pour les CP (Mme Van Poucke), les CE2/CM1 (Mme Dumolin et Mme Parent) et l'ULIS.

Chaque personne à l'accueil aura une vigilance accrue sur le respect de la distanciation physique des arrivants.

Les portes d'entrées (porte, portail) seront maintenues ouvertes pendant l'accueil pour limiter les points de contact.

Les horaires définis ici permettent une arrivée échelonnée, par zone des bâtiments (étage, ...).

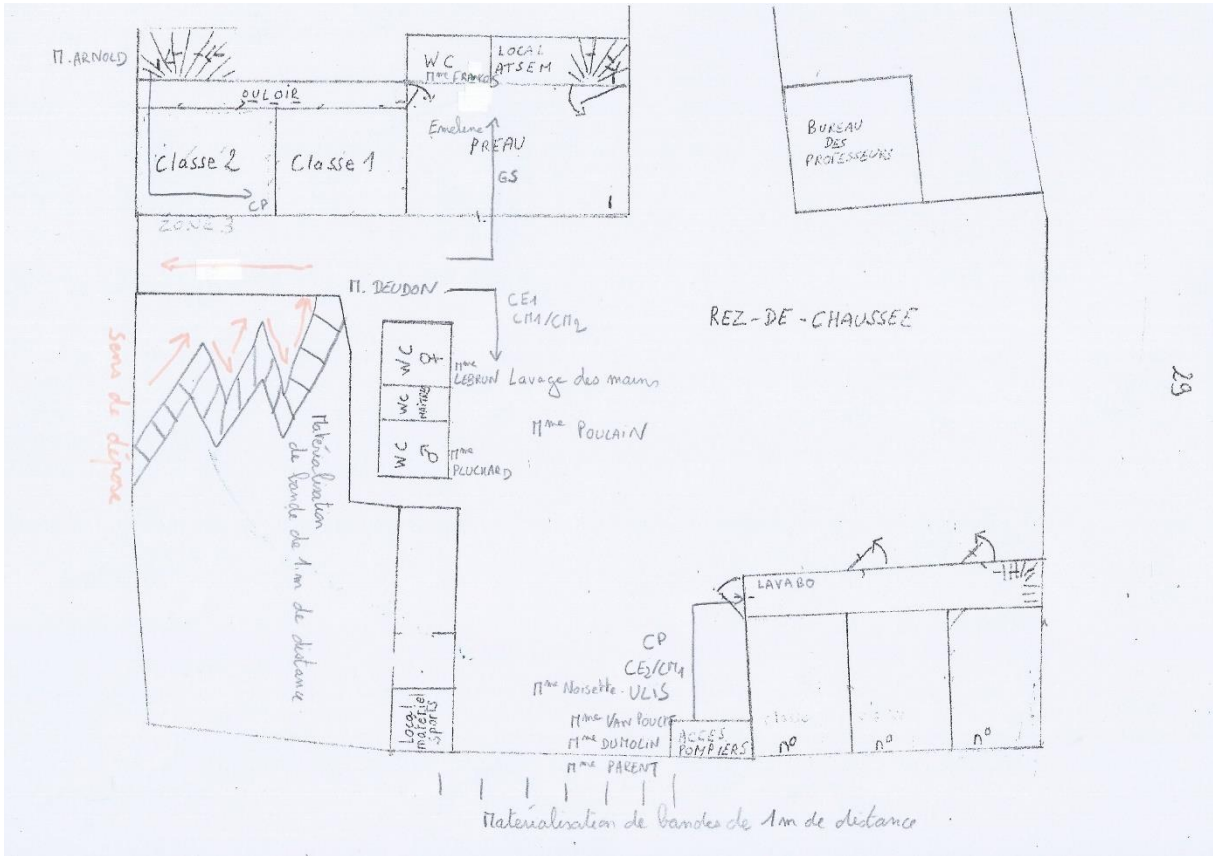
Les élèves et leurs familles devront respecter les horaires d'arrivée pour éviter un engorgement à l'entrée. Le non-respect répété des horaires entraînera une exclusion de l'enfant pour non-respect des consignes de sécurité.

L'accès à l'intérieur de l'école est interdit à toutes personnes externes à l'école (parents, autres accompagnants). Les élèves de GS seront accueillis par un personnel de l'école.

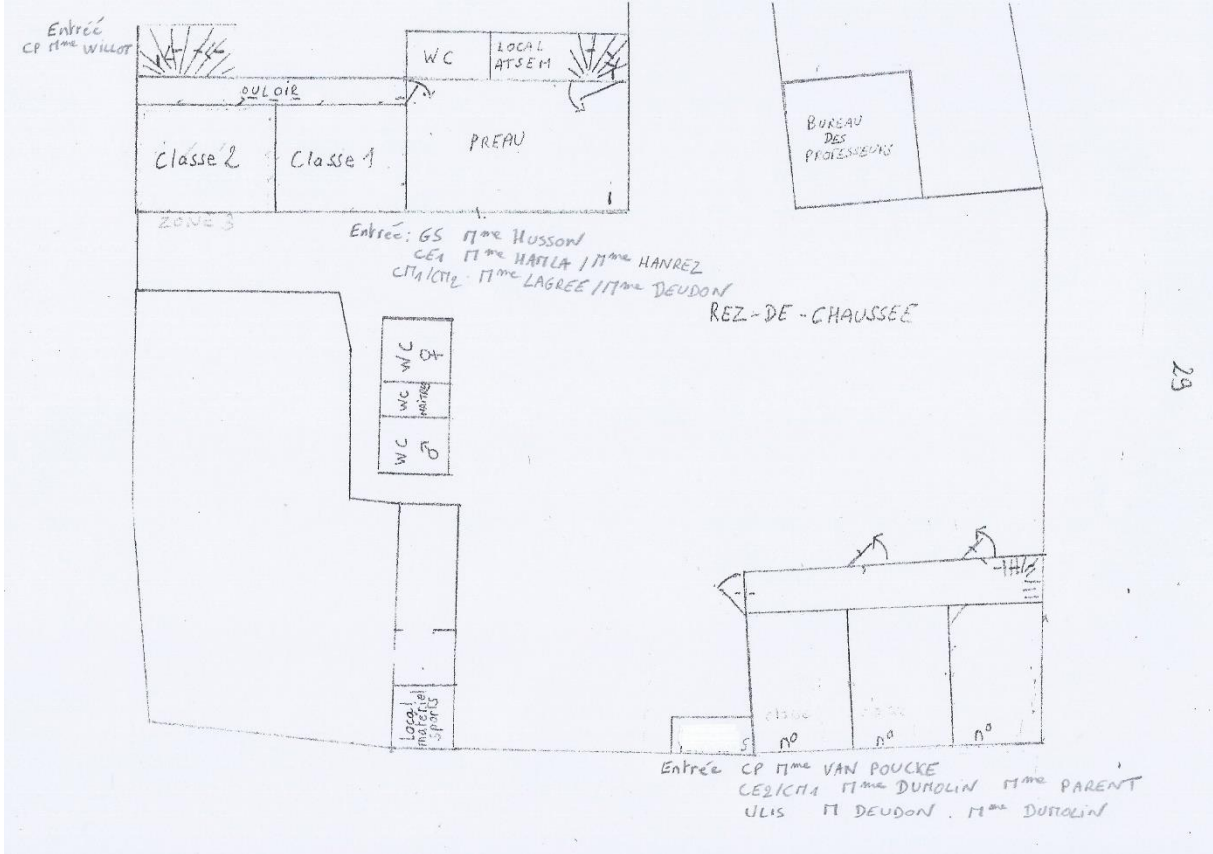
□ Dès son arrivée, l'élève se dirigera vers un sanitaire pour le lavage des mains (eau et savon avec séchage soigneux avec une serviette en papier jetable. En l'absence d'accès immédiat ou suffisant à un point d'eau et si les mains ne sont pas visiblement sales, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique, sous le contrôle étroit d'un adulte peut être envisagée même pour les plus jeunes.

Après lavage des mains, l'élève ira directement en classe sans pause en récréation ou autre zone d'attente collective.

PLANS D'ENTREE ET SORTIE ET PRESENCE DU PERSONNEL



29



29

Les récréations

Les récréations seront organisées par groupes de classes en tenant compte des recommandations en termes de distanciation et de gestes barrière ; en cas de difficulté d'organisation, elles pourraient être remplacées par des temps de pauses en classe à la fin du cours.

Il est demandé aux parents de vêtir les enfants avec des tenues simples permettant la pratique sportive pour limiter les contacts entre le personnel enseignant et non enseignants avec les élèves.

Prévoir des pantalons sans boutons notamment pour les maternelles et les chaussures sans lacets.

Les jeux de ballons et jeux de contacts sont interdits.

L'utilisation de matériel sportif pouvant être manipulés par tous est interdits.

Les parcours sportifs individuels permettant de conserver la distanciation seront privilégiés.

Les temps de récréation seront échelonnés pour éviter les croisements de classes et d'élèves et éviter les regroupements de niveaux différents.

Les temps de récréation seront adaptés ou réduits en fonction de l'effectif présent.

Organisation du planning de récréation :

GS/CP/CM2				
CLASSES	Toilettes/lavage des mains	Goûter	Activité	Lavage des mains
MME DEUDON	10h00 WC élé	10h05	10h10	10h15 couloir 1 ^{er} étage
MME LAGREE	10h05 WC élé	10h10	10h15	10h20 couloir 1 ^{er} étage
MME HUSSON	10h10 WC mat	10h15	10h20	10h25 WC mat
MME WILLOT	10h15 WC élé	10h20	10h25	10h30 classe
MME VAN-POUCKE	10h20 WC élé	10h25	10h30	10h35 couloir 1 ^{er} étage
M DEUDON ULIS L M	10h25 WC élé	10h30	10h35	10h40 couloir rdc
MME DUMOLIN ULIS J V	10h25	10h30	10h35	10h40 couloir rdc

GS/CP/CE1/CM2				
CLASSES	Toilettes/lavage des mains	Goûter	Activité	Lavage des mains
MME DEUDON	10h00 wc élé	10h05	10h10	10h15 wc mat
MME LAGREE	10h05 WC élé	10h10	10h15	10h20 couloir 1 ^{er} étage
MME HAMPLA	10h10 WC élé	10h15	10h20	10h25 couloir 1 ^{er} étage
MME HANREZ	10h15 WC élé	10h20	10h25	10h30 couloir 1 ^{er} étage
MME HUSSON	10h20 WC mat	10h25	10h30	10h35 WC mat
MME WILLOT	10h25 WC élé	10h30	10h35	10h40 classe
MME VAN-POUCKE	10h30 WC élé	10h35	10h40	10h45 couloir 1 ^{er} étage

M DEUDON ULIS L M	10h35 WC élé	10h40	10h45	10h50 couloir rdc
MME DUMOLIN ULIS J V	10h35 WC élé	10h40	10h45	10h50 couloir rdc

GS/CP/CE1/CE2/CM1/CM2				
CLASSES	Toilettes/lavage des mains	Goûter	Activité	Lavage des mains
MME DEUDON	10h00 WC élé	10h05	10h10	10h15 wc mat
MME LAGREE	10h05 WC élé	10h10	10h15	10h20 couloir 1 ^{er} étage
MME HANLA	10h10 WC élé	10h15	10h20	10h25 couloir 1 ^{er} étage
MME HANREZ	10h15 WC élé	10h20	10h25	10h30 couloir 1 ^{er} étage
MME HUSSON	10H20	10H25	10H30	10H35 WC mat
MME WILLOT	10h25 WC élé	10h30	10h35	10h40 classe
MME VAN-POUCKE	10h30 WC élé	10h35	10h40	10h45 couloir 1 ^{er} étage
M DEUDON ULIS L M	10h35 WC élé	10h40	10h45	10h50 couloir rdc
MME DUMOLIN ULIS J V	10h35 WC élé	10h40	10h45	10h50 couloir rdc
MME PARENT MME DUMOLIN CE2/CM1	10H40 WC élé	10H45	10H50	10h55 couloir rdc

Faire sortir et rentrer les élèves en respectant la distanciation physique entre chacun des élèves. Une matérialisation dans les couloirs par bandes collées au sol d'1 m de distance sera réalisée.

Organiser les départs et retours en classe par groupe adapté pour permettre une meilleure maîtrise de la distanciation physique.

Veiller au respect des gestes barrières et des distances de sécurité dans les jeux extérieurs.

Des jeux et activités qui permettent le respect des gestes barrières et la distanciation physique seront proposés aux élèves.

En cas de conditions climatiques inadaptées, la récréation se fera dans la classe après un passage aux toilettes.

EXERCICE DE DEBUT ET FIN DE RECREATION : Organiser le lavage des mains

Avant la récréation :

S'assurer de l'absence de groupe dans la cour et couloir avant de sortir de classe.

Pendant la récréation :

Port du masque pour les personnels enseignants et non enseignant.

Veiller au respect des gestes barrières et des distanciations physiques.

Veiller à l'absence d'échange d'objet personnel.

A la fin de la récréation :

Veiller à ce que les groupes entrants et sortants ne se croisent pas (respect du planning).

Assurer une coordination pour ne faire rentrer en classe que les élèves dont les mains sont lavées.

Salle de classe

La salle de classe est aménagée de manière à respecter la distanciation physique d'au moins un mètre :

Taille des classes et nombre maximum d'élèves accueillis en fonction des effectifs :

Mme Willot 57 m² nombre maximum d'élèves accueillis :13

Mme Husson 57m² nombre maximum d'élèves accueillis :8

Mme Deudon 54 m² nombre maximum d'élèves accueillis :12

Mme Lagrée 54.8 m² nombre maximum d'élèves accueillis :13

Mme Hamla 54m² nombre maximum d'élèves accueillis :10

Mme Hanrez 54M² nombre maximum d'élèves accueillis :10

Mme Van-Poucke 61m² nombre maximum d'élèves accueillis :12

Mme Dumolin et Mme Parent: 61m² nombre maximum d'élèves accueillis :13

Ulis M Deudon 43 m² nombre maximum d'élèves accueillis :8

Respecter une distance d'au moins un mètre entre les tables et entre les tables et le bureau du ou des professeurs.

Les installations de tables en face à face (malgré une distance supérieure à un mètre) sont interdites

Le mobilier et le matériel non nécessaire sera condamné.

Les tables sont éloignées des portes de façon à respecter la distanciation physique lors de l'entrée en classe.

Les déplacements dans la classe seront limités.

Les croisements à l'intérieur de la classe seront également limités par la mise en place d'un sens de circulation à l'intérieur de la classe qui sera matérialisé au sol.

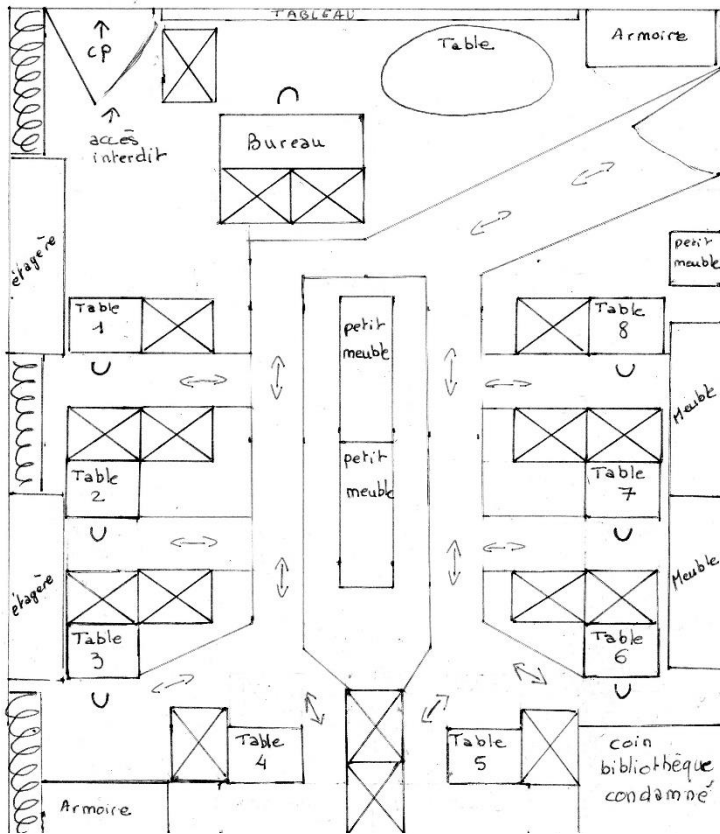
Les poubelles de classe seront placées dans le couloir à côté de la porte d'entrée.

plan de la classe de Mme Hussin

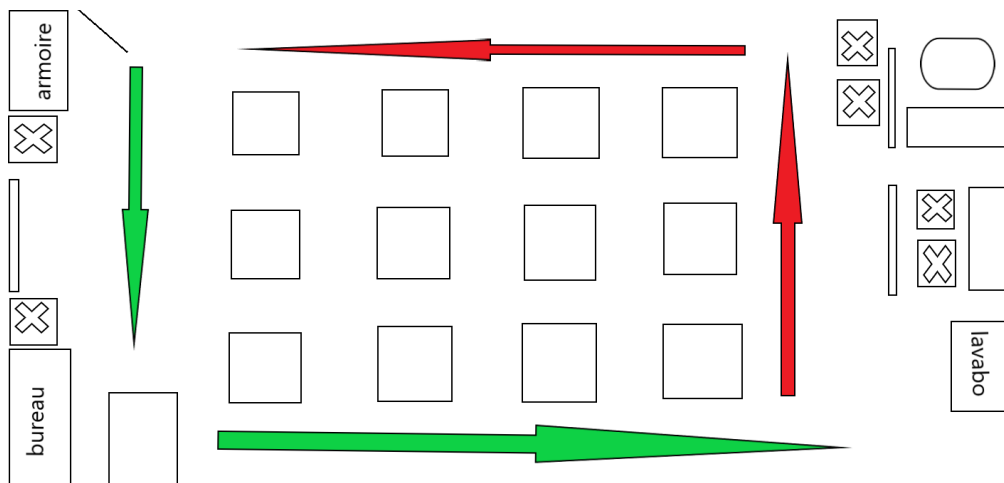
j'enlève les 4 bancs
 ↳ espace
 et les chaises inutiles.
 ↳ entretien

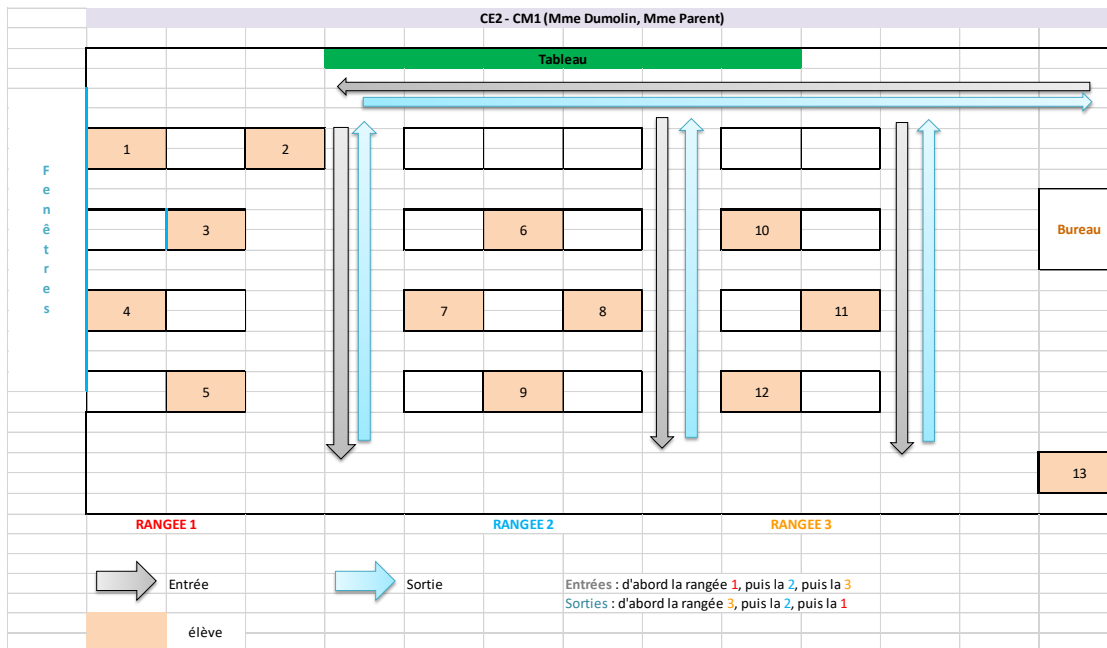
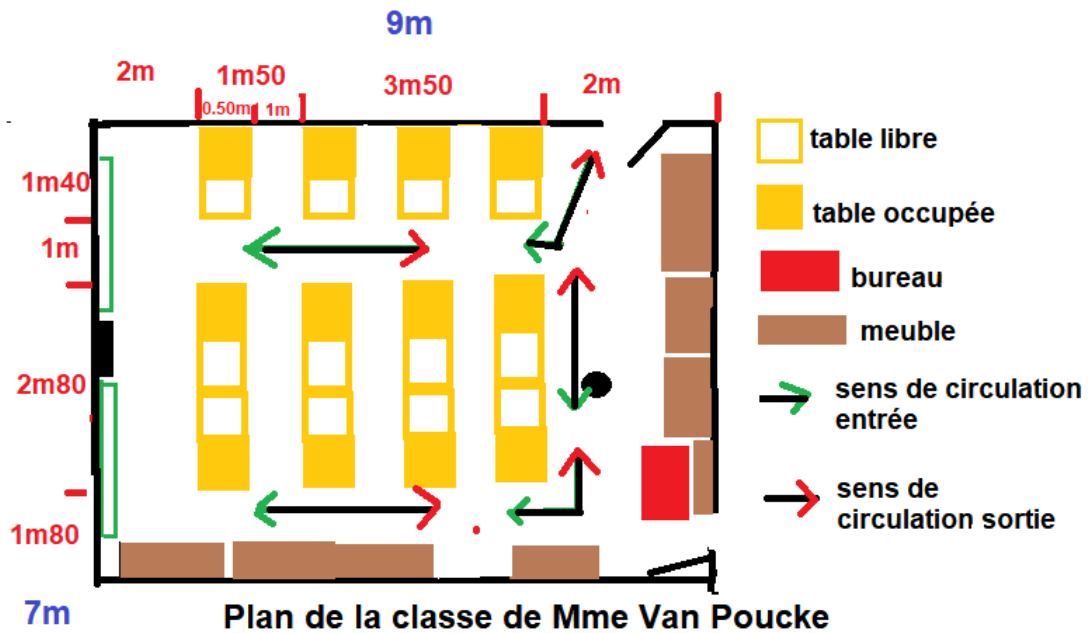
Grande section
 8 élèves prévus
 au maximum.

j'en garde toutes
 les tables:
 distanciation

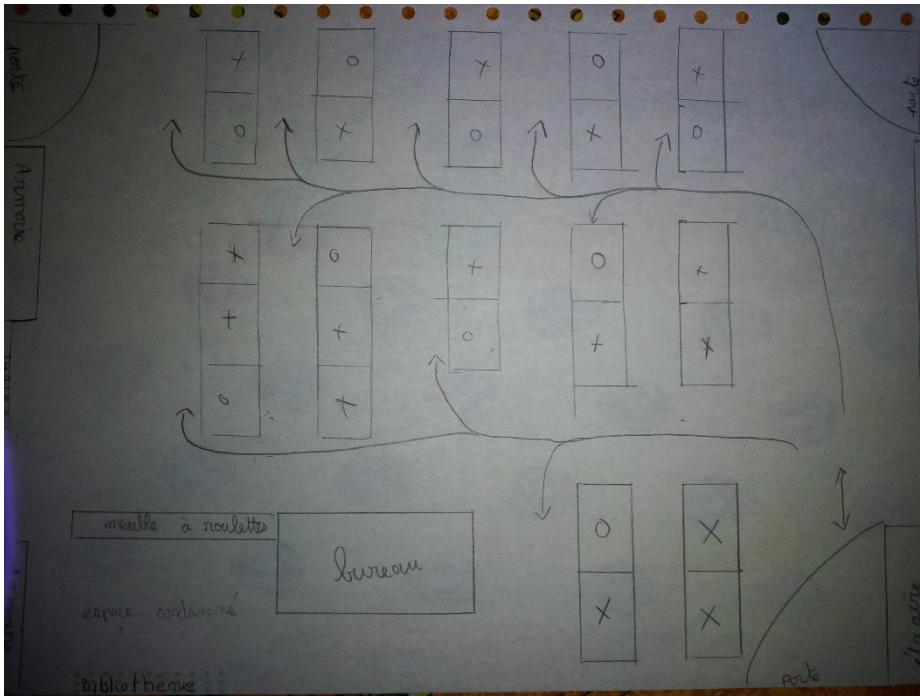


CLASSE CP MME WILLOT

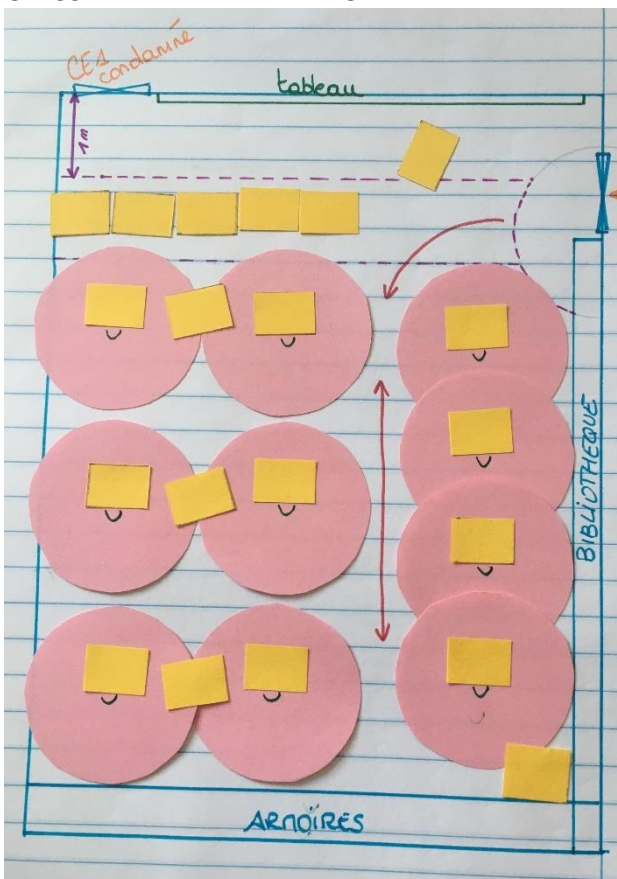




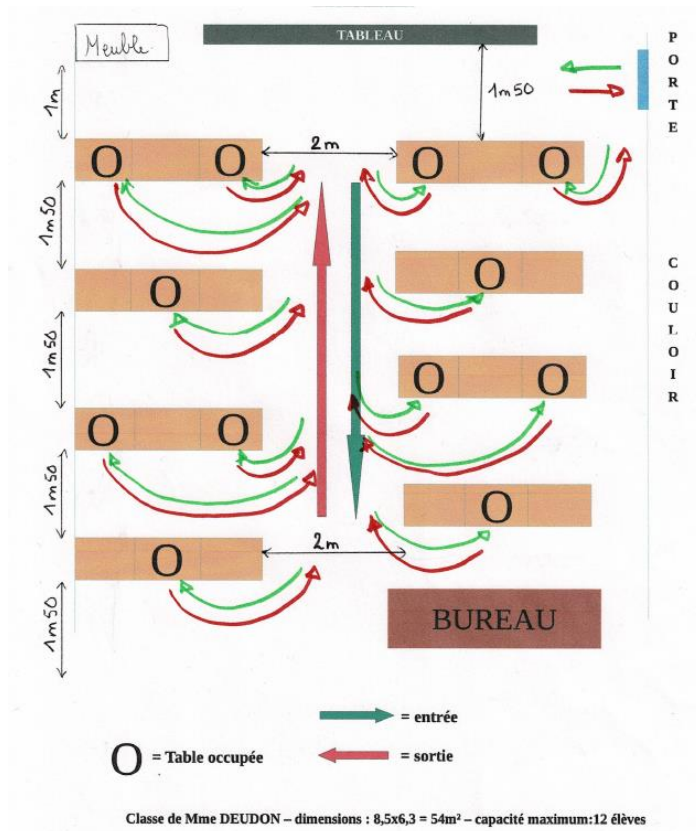
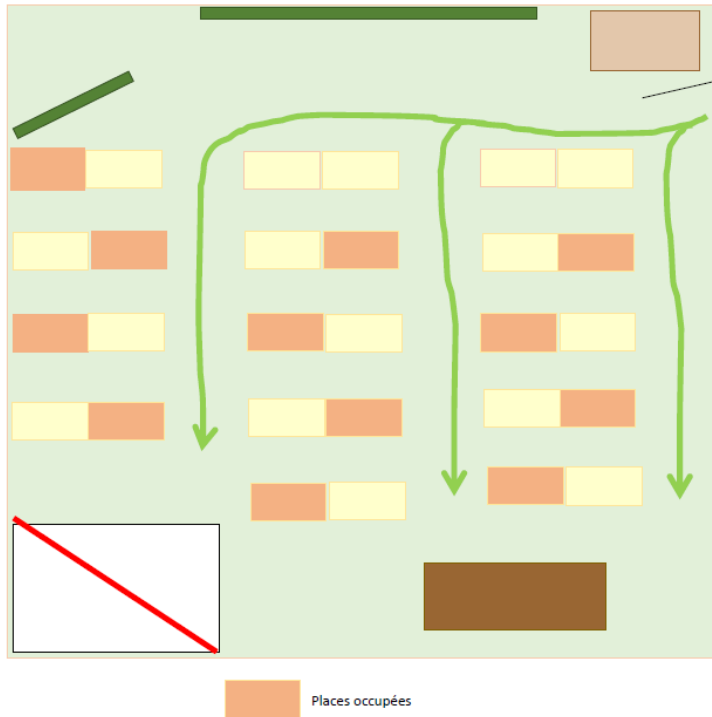
CLASSE DE MME HAMLA CE1

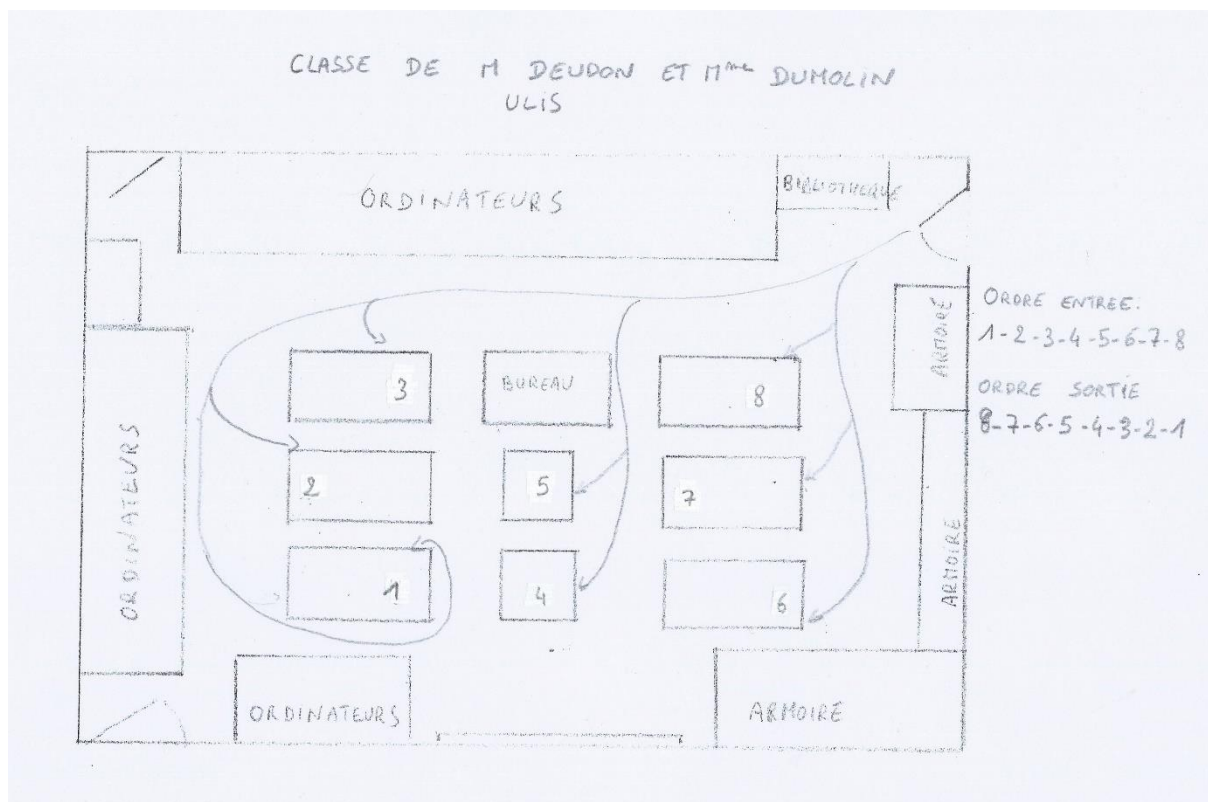


CLASSE DE MME HANREZ CE1



ENTREE CM1-CM2 ME LAGREE





Les enseignants et les personnels non-enseignants porteront un masque même lorsque les distanciations sociales peuvent être respectées.

Assurer l'aération des salles de classes avant l'arrivée des élèves par une ouverture des fenêtres pendant 15 minutes (pour les bâtiments avec une ventilation naturelle), durant les récréations, pendant la pause repas et en fin de journée.

Avant l'entrée en classe :

- Ouvrir les fenêtres pour ventiler (pour les classes en disposant).
- Vérifier le bon aménagement de la classe dans le respect des distanciations physiques.
- Vérifier la neutralisation des armoires et bibliothèques collectives.
- Ouvrir les portes.
- Guider le groupe dans le respect des distanciations sociales.

Pendant la classe :

- Veiller au respect des gestes barrières et des distanciations physiques.
- Veiller à l'absence d'échange d'objet personnel et proscrire l'utilisation de matériels collectifs

A la fin de la classe :

- Ouvrir les portes.
- Veiller à ce que les couloirs soient libres vers la sorte.
- Guider le groupe dans le respect des distanciations physiques.
- Ouvrir les fenêtres pour ventiler (pour les classes en disposant).

L'ensemble des jeux pouvant être manipulés à plusieurs dans les coins de symbolisation (poupées, dinettes, jeux de construction...) seront retirés.

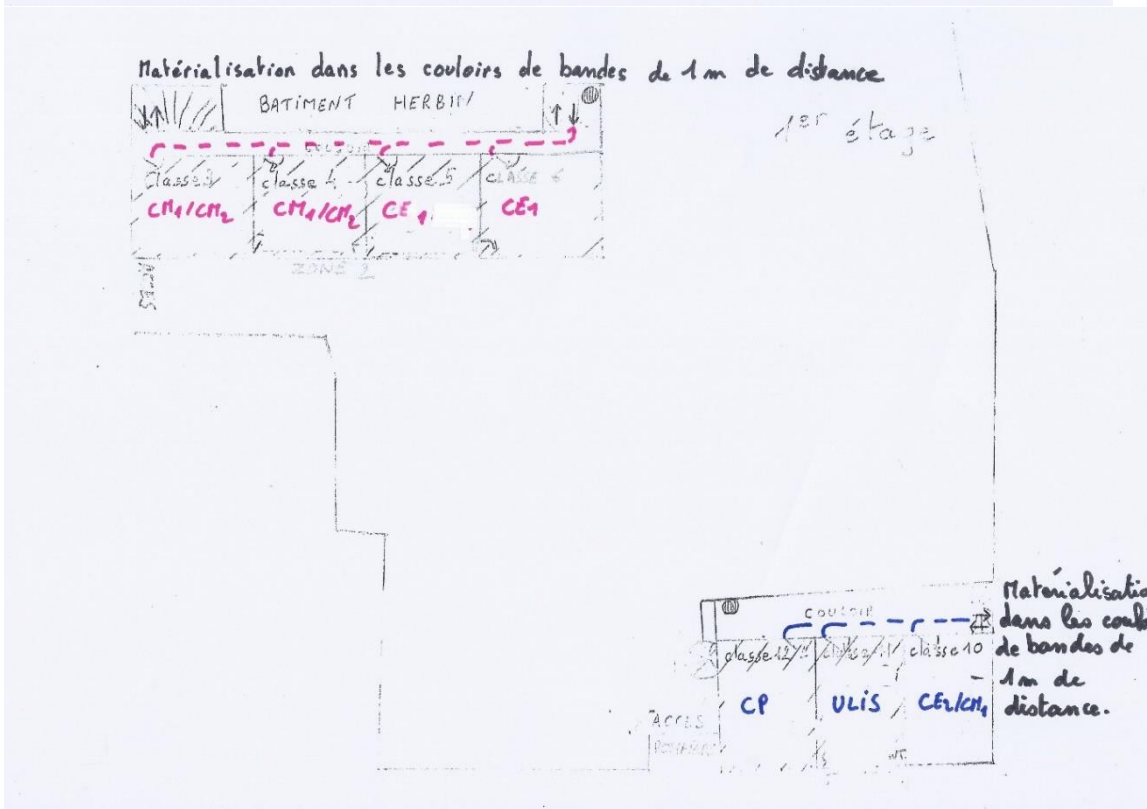
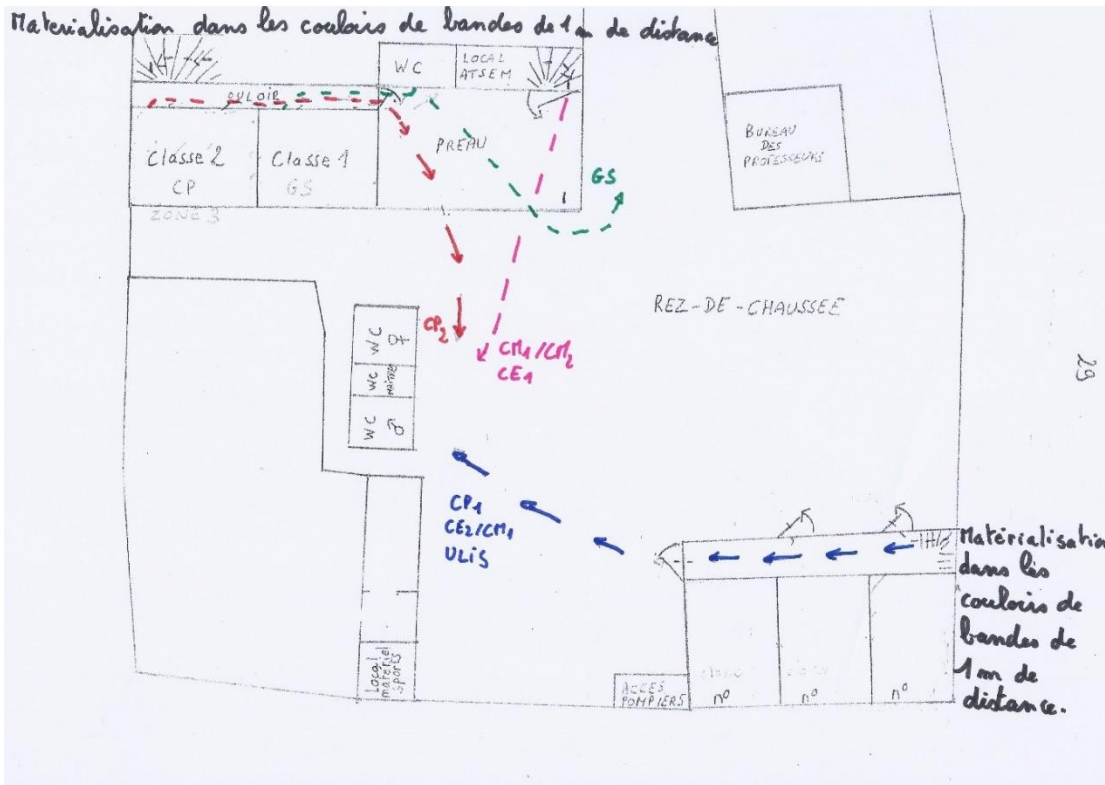
Des boîtes individuelles seront prévues pour le matériel de chaque élève.

L'ensemble des jeux pouvant être manipulés à plusieurs sera retiré.

L'équipement informatique ne sera plus utilisé.

GESTION DES CIRCULATIONS

Sens de circulation dans le respect des règles d'incendie et d'évacuation :



Matérialisation des distances de sécurité au sol dans les bâtiments et dans la cour de récréation.

Les portes seront maintenues en position ouverte pour éviter les points de contact. Les portes des classes seront maintenues ouvertes jusqu'à l'arrivée de l'ensemble des élèves. Assurer la distanciation physique dans tous les contextes et tous les espaces de circulation notamment aux abords des salles de classe et des sanitaires.

Consignes sanitaires

La règle de distanciation sociale dont le principe est le respect des distances minimales (**1 mètre au moins de chaque côté notamment pour les tables**) permet d'éviter les contacts directs une contamination respiratoire et par gouttelettes. Elle devra être respectée dans tout l'établissement scolaire (salle de classe, couloir, escalier, préau, récréation, arrivée et abords de l'école, sanitaire ...).

Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible avec une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire. A défaut de disposer de points d'eau en nombre suffisant, et si les mains ne sont pas visiblement sales, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique peut être envisagée, y compris pour les plus jeunes sous le contrôle étroit d'un adulte.

Le lavage doit être réalisé, à minima :

A l'arrivée ;

Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;

Avant et après chaque repas ;

Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;

Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;

Autant que de besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés ;

Le midi et le soir avant de rentrer chez soi.

Les échanges manuels de ballons, jouets, crayons etc. sont interdits.

Le respect des gestes barrières en milieu scolaire doit faire l'objet de sensibilisation, d'une surveillance et d'une approche pédagogique adaptée à l'âge de l'élève. La sensibilisation des parents est aussi prépondérante dans la continuité des messages sur l'application permanente de ses règles.

SANITAIRES

Afin de faciliter les entrées à l'école, nous demandons aux parents de s'assurer que leur enfant soit bien passé aux toilettes avant d'arriver à l'école.

Le nombre de personnes présentes dans les sanitaires sera limité au nombre maximum de cuvettes et/ou urinoirs présents et lavabos.

Dans les **toilettes des maternelles**, utilisation simultanée d'1 urinoir sur 2, 3 cuvettes sur 5 et de 2 lavabos.

Nombre maximum d'enfants présents dans ces toilettes : 4

Pour le lavage des mains : 2

Dans les toilettes des garçons élémentaires : utilisation des 2 urinoirs sur les extrémités afin d'assurer une distance de plus d'un mètre entre les élèves, 3 cuvettes, 4 lavabos

Nombre maximum d'enfants présents dans ces toilettes :5

Pour le lavage des mains : 4

Dans les toilettes des filles élémentaires : utilisation de 4 cuvettes, 1 lavabo

Nombre maximum d'enfants présents dans ces toilettes : 4

Pour le lavage des mains : 1

Mise à disposition du lavabo des toilettes des maîtres pour le lavage des mains des filles élémentaires.

Lavage des main 1^{er} étage Herbin : 1 élève

Lavage des mains RDC Cuvier : 2 élèves

Lavage des mains 1^{er} étages Cuvier : 1 élève

Les flux d'élèves vers les toilettes seront gérés de la manière suivante :(départ et retour dans la classe).

Un adulte accompagnera chaque élève souhaitant se rendre aux toilettes durant la classe.

Monica et Emeline seront affectées au rez-de-chaussée du bâtiment Herbin

Delphine et Matthieu seront affectés au 1^{er} étage du bâtiment Herbin.

Sandrine et Cindy seront affectées au bâtiment Cuvier.

Nathalie sera en priorité affectée au rez-de-chaussée du bâtiment Herbin afin de libérer du temps aux ATSEM pour veiller au nettoyage régulier des rampes d'escaliers, des poignées de porte et des sanitaires.

Des adultes superviseront le lavage des mains après le passage aux toilettes :

Lors de l'arrivée, pour les toilettes maternelles : 1 ATSEM à l'intérieur pour veiller au lavage des mains, 1 ATSEM à l'extérieur pour veiller à la distanciation sociale

Toilettes élémentaires filles : Mme Lebrun pour veiller au lavage des mains

Toilettes élémentaires garçons : Mme Pluchard pour veiller au lavage des mains

Le personnel présent au niveau des sanitaires sera équipé de masque, visière et de gants afin de veiller au bon déroulement du lavage des mains et à la distribution du papier. Ils veilleront à assurer une distance de 1 m.

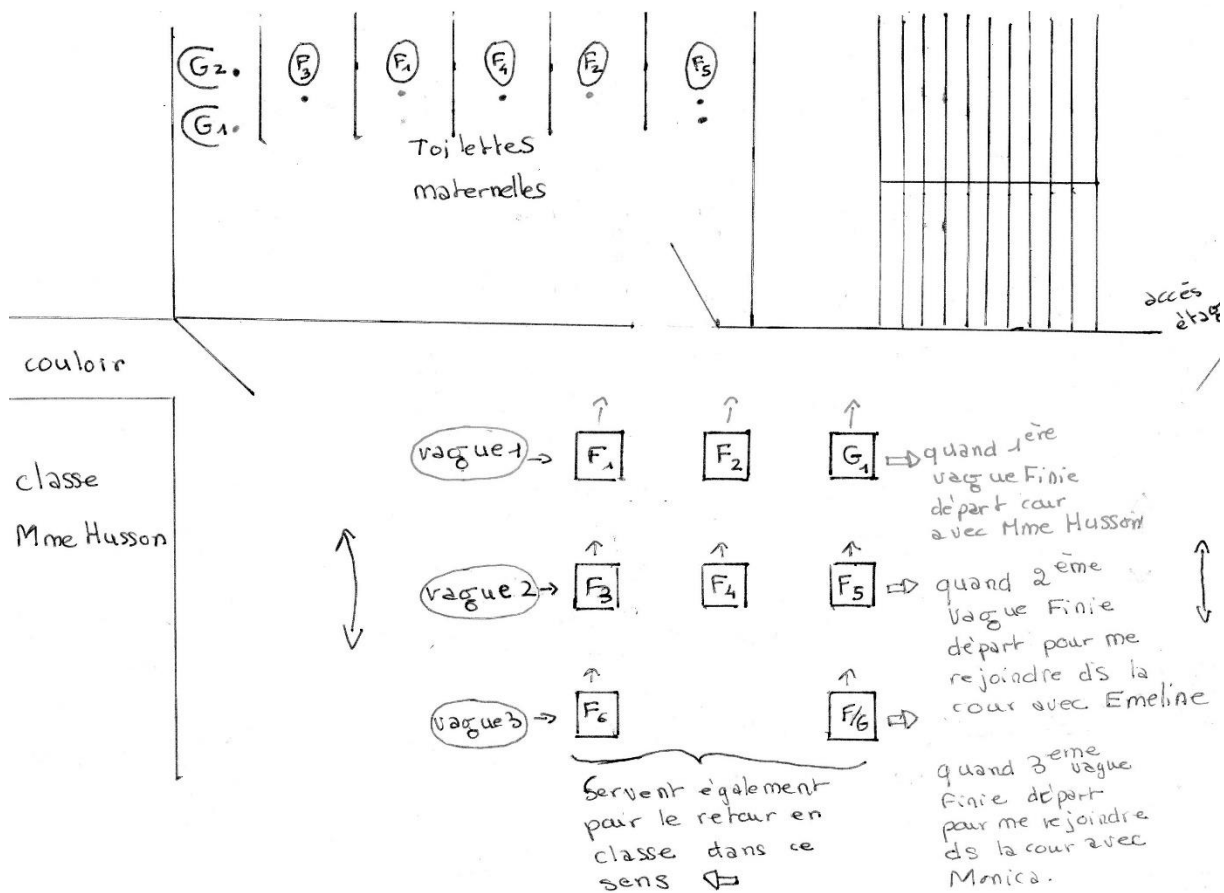
A l'extérieur, Mme Poulain pour veiller à la distanciation sociale

Rez-de-chaussée du bâtiment Cuvier sous la surveillance de l'enseignant.

Les fenêtres seront ouvertes pendant l'occupation des sanitaires.

Les élèves se laveront les mains avant et après l'usage des WC.

L'évacuation de poubelles se fera aussi souvent que nécessaire et au moins quotidiennement.



Le port du masque

Les autorités sanitaires recommandent le port du masque antiprojection, également appelé masque « grand public ». Le ministère de l'éducation nationale mettra donc à disposition de ses agents en contact direct avec les élèves au sein des écoles et des établissements des masques dit « grand public

» de catégorie 1 (filtration supérieure à 90%) dès le 11 mai à raison de deux masques par jour de présence dans les écoles et établissements.

Pour les élèves en école élémentaire, le port du masque n'est pas obligatoire mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter dans des conditions satisfaisantes ;

- Pour les élèves en école maternelle le port du masque est difficile et même déconseillé, sauf pour les élèves présentant notamment des pathologies respiratoires chroniques sévères ou une immunosuppression, si leur état de santé le permet et en capacité d'en porter un.

La ventilation des classes et autres locaux

L'aération est un geste qui doit maintenant être systématique et durer au moins 10 minutes à chaque fois. Les salles de classe et autres locaux occupés pendant la journée doivent être aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux.

Nettoyage

Pour les salles de classe qui sont restées fermées depuis au moins 5 jours, la probabilité que le virus soit présent sur les surfaces est quasi nulle et aucune mesure spécifique de désinfection n'est nécessaire. Un nettoyage de remise en propreté selon le protocole habituel est suffisant.

Nettoyage avant la reprise : "Nettoyage habituel"

Si l'établissement était complètement fermé pendant le confinement et n'a pas été fréquenté dans les 5 derniers jours ouvrés avant la réouverture, la présence du SARSCoV-2 encore infectant sur des surfaces sèches est négligeable. Un nettoyage de remise en propreté selon le protocole habituel est suffisant.

Nettoyage après la reprise : "Nettoyage approfondi" en 2 étapes

1ère étape, le nettoyage :

Nettoyer à l'aide d'un détergent usuel, puis rincer pour évacuer le produit détergent et évacuer la salissure.

Réaliser le nettoyage en commençant par les zones les plus propres et en finissant par les zones plus sales.

Insister sur les points de contact (zones fréquemment touchées...).

2ème étape, la désinfection :

Utiliser un désinfectant virucide et **conforme à la norme EN 14476**. Les lingettes désinfectantes et **conformes à la norme EN 14476** peuvent être utilisées.

Désinfecter les points de contact manuel en suivant les instructions du fabricant (concentration, méthode d'application et temps de contact, etc...).

Fréquence :

Réaliser le nettoyage et la désinfection des sols, tables et chaises au minimum une fois par jour pour tous les espaces utilisés ou de passage.

Nettoyer et de désinfecter plusieurs fois par jour, dans les espaces utilisés, les zones fréquemment touchées (dans la journée, si les surfaces ne sont pas visiblement souillées, une désinfection directe sans nettoyage préalable est suffisante) :

Sanitaires : toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs, ...

Points de contact : poignées de porte et de fenêtre, interrupteurs, boutons d'ascenseur, rampes d'escalier, télécommandes, claviers, écrans, souris, ...

Matériel utilisé, supports pédagogiques, ...

Aires de jeux et équipements sportifs si utilisés.

Actions complémentaires :

Vider tous les jours les poubelles.

Veiller à l'approvisionnement permanent des toilettes en savon liquide et en papier.

Aérer régulièrement les locaux

Éliminer les équipements de nettoyage à usage unique dans un sac poubelle fermé hermétiquement.

Transport scolaire

Il n'y aura pas de ramassage scolaire en bus.

Seul le transport des élèves d'ULIS sera assuré par le conseil général. Les horaires d'entrée et de sorties seront précisés aux transporteurs.

Les élèves

Le jour de la rentrée, les élèves bénéficient d'une **information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrière dont l'hygiène des mains**. Celle-ci est adaptée à l'âge des élèves (création graphique, vidéo explicative, chanson, représentation de la distance d'un mètre...). Cette sensibilisation est répétée autant que nécessaire, pour que la mise en œuvre de ces prescriptions devienne un rituel.

Les élèves devront très vite intégrer ces gestes barrières. Un enfant qui ne serait pas en mesure de les respecter se fera exclure temporairement le temps qu'il puisse les apprendre et les respecter à la maison. Des fiches techniques seront distribuées aux parents afin qu'ils éduquent leur enfant à ces gestes barrières.

Les élèves arriveront à l'école avec une hygiène corporelle et vestimentaire impeccable. Les ongles de préférence coupés courts devront être propres. En cas de doute, l'élève sera immédiatement remis aux parents.

Les élèves accueillis à l'école devront absolument être propres. En effet, en cas d'accident, l'ATSEM ne pourra pas changer votre enfant car les gestes de distanciation sociale ne pourront pas être respectés. L'enseignant appellera immédiatement les parents et l'enfant sera remis à la grille de l'entrée.

En cas de blessure d'un élève, l'enseignant équipé d'un masque, de gants et d'une visière soignera son élève.

Matériel de l'élève

Si la constitution des groupes permet une fréquentation journalière de l'école, les élèves laisseront leur cartable à l'école. Les devoirs seront envoyés par mails.

Chaque enfant viendra à l'école avec son paquet de mouchoirs, une petite bouteille d'eau avec un bouchon sport et éventuellement un goûter. Le goûter devra être emballé dans du papier d'aluminium et placé dans la poche de manteau de votre enfant.

Privilégier l'utilisation de matériel individuel jetable (pot de peinture...) ou à défaut assurer une désinfection régulière adaptée.

Utiliser uniquement du matériel individuel et personnel, pas de prêt de matériel collectif.

Privilégier les lectures par l'enseignant pour limiter les manipulations des livres en dotation collective par les enfants.

Privilégier les découvertes et la culture au travers des moyens audio visuels (projection des visites de musées virtuels...)

Penser à des jeux qui ne requièrent pas de toucher des surfaces communes et ne passent pas entre les mains. Par exemple : jeux de mime, devinettes, etc.

ACTIVITES SPORTIVES

L'enseignant veillera au respect des règles de distanciation pendant la pratique sportive.
L'enseignant veillera à l'absence de points de contact entre les élèves et le matériel utilisé (manipulé par l'enseignant ou l'adulte).

Il est demandé aux familles que les élèves portent la tenue de sport dès le matin.
Les parents doivent vêtir les enfants avec des tenues simples permettant la pratique sportive pour limiter les contacts entre le personnel enseignant et non enseignant et les élèves

Le temps de restauration scolaire

Il n'y aura pas de restauration scolaire à la rentrée. En revanche, les élèves auront la possibilité de ramener un repas froid dans un sac isotherme et un pain de glace. Les élèves ramèneront les couverts éventuels. Tout sera remis dans le sac de l'élève sans nettoyage. L'école ne pourra pas être tenue responsable de la bonne conservation du repas. La surveillance sera assurée par un agent municipal ou un professeur.

La cantine dans les lieux (collège Jean Rostand) étant impossible, la restauration pourra se faire en salle de classe sous la surveillance d'un adulte.

Les élèves devront se laver les mains avant et après chaque repas.

En cas d'assistance aux élèves pour la prise des repas, les personnels porteront un masque et se laveront les mains entre chaque contact.

Les tables et les chaises seront nettoyées après les repas selon la méthode définie dans la fiche thématique « nettoyage/désinfection ».

Prévoir les modalités de distribution d'eau de manière à limiter les contacts.

L'utilisation de micro-ondes collectifs est interdite

Le local de prise des repas sera aéré avant et après en ouvrant les fenêtres.

Les déchets seront déposés dans des poubelles équipées de sacs vidées quotidiennement.

Rappeler oralement les gestes barrière aux élèves au début de chaque repas notamment le fait de ne pas partager de la nourriture, de l'eau, des couverts...

Le contact avec les familles et rôle des familles

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans la limitation de propagation du virus. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève. Les parents sont notamment invités à **prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école**. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école. Les personnels devront procéder de la même manière.

Les élèves devront venir avec une hygiène impeccable avec des vêtements propres. En cas de doute sur l'hygiène, nous rappellerons les parents pour venir chercher l'enfant.

Les parents remettront à leur(s) enfant (s) un paquet de mouchoirs et une bouteille d'eau avec un bouchon sport (facilement ouvrable) car nous ne pourrions pas toucher la bouteille de votre enfant.

Il n'y aura plus de collation collective en classe. Si vous le souhaitez, vous pourrez remettre un goûter à votre enfant dans du papier d'aluminium ou dans une boîte à goûter placée dans la poche de manteau de votre enfant.

Les élèves ne pourront pas venir avec du gel hydroalcoolique en classe.

Information famille

Les parents seront destinataires de ce protocole dès validation. Une réunion d'information virtuelle est prévue le jeudi 7 mai en visio.

Les parents

Toutes les informations concernant la réouverture sont présentes dans ce document. Il peut néanmoins être modifié et adapté à la rentrée. Les parents remettant leur enfant à l'école devront accepter ce protocole et le respecter.

Leur rôle actif dans le respect des gestes barrières (*explication à leur enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetables, bouteille d'eau individuelle avec bouchon sport, goûter, ...*) sera primordial.,

Un seul adulte déposera l'élève ou les élèves à l'école. Les fratries seront accueillies ensemble sur l'horaire le plus tôt.

Chaque famille recevra une information précise sur le lieu et les horaires pour déposer et reprendre leur(s) enfant(s).

Il sera demandé des numéros de téléphones fonctionnels (maison, travail, voisin, famille...) où les parents pourront être joints rapidement. Nous ne pourrions pas accueillir les élèves sans ces renseignements. Nous testerons ces numéros de téléphone. Il est indispensable que vous ou qu'une personne de votre entourage soit toujours disponible pour venir chercher votre enfant à l'école le plus rapidement possible.

Les parents ne pourront pas pénétrer dans l'enceinte de l'école. Le contact avec les professeurs se fera à distance. L'enseignant appellera le parent après la classe.

Les parents respecteront les lieux d'entrée et de sortie des élèves en respectant scrupuleusement les horaires pour éviter les rassemblements et les gestes barrières.

Les parents doivent absolument informer l'école de l'absence de leur enfant le plus rapidement possible.

Le principe de volontariat et de non-obligation de la part des familles est retenu, avec la possibilité d'une poursuite de l'enseignement à distance de manière autonome. Le retour à l'école de votre enfant implique l'acceptation et le respect de ce protocole. Tout manquement au respect de ce protocole entraînera une exclusion de l'enfant.

Les parents qui auraient formulé un refus dans un premier temps, ont la possibilité de revenir sur leur décision. Pour cela, ils devront prévenir le directeur. Un délai d'une semaine sera observé afin d'organiser les conditions d'accueil. Vous recevrez en retour une fiche de liaison avec les horaires et les lieux de rentrée.

Le jour de la rentrée les enfants devront bénéficier d'une **information pratique sur la distanciation sociale, les mesures barrières et l'hygiène des mains**. Cette éducation sera adaptée à l'âge des enfants (jeux, vidéos...). Les parents devront continuer cette éducation dans la vie quotidienne afin que les élèves s'approprient le plus rapidement possible ces gestes.

Il est demandé aux parents de vêtir leurs enfants de telle manière qu'ils puissent être autonomes (pantalon sans bouton, chaussures sans lacets...) pour limiter les contacts entre le personnel enseignant et non enseignant et les élèves.

Si la constitution de groupes d'élèves permet une fréquentation journalière, les élèves viendront à l'école sans leur cartable.

Collaboration avec les associations de parents d'élèves

Le présent protocole a été présenté et discuté en réunion virtuelle avec les parents du comité de parents d'élèves élu le mardi 5 mai.

Une délégation de parents d'élèves élus accompagnée des directeurs de chaque école a été consultée le mercredi 6 mai lors d'une réunion au théâtre municipal.

Equipe éducatives

Appliquer les gestes barrières.

Mettre à disposition des masques pour les enseignants et personnels non enseignants notamment lors de présence d'élève ou de travail en espace clos sans distanciation possible.

Maintenir de la distance d'au moins 1 mètre dans les salles, files et en croisement de flux piéton. Distance de 1 mètre conservée, à défaut le port d'un masque (masque grand public alternatif de production industrielle ou artisanal) sera nécessaire.

Rappeler d'éviter de parler fort en face des collègues (se positionner en côte à côte plutôt qu'en face), et choisir un lieu ouvert (préau, extérieur) plutôt qu'une salle fermée.

Procéder au lavage des mains toutes les 2 heures (eau-savon préférentiellement pour ne pas épuiser le stock de gel hydroalcoolique) même si des gants sont portés.

Éviter le matériel (informatique, matériel de bureau, outillage, ...) partagé par plusieurs personnes pendant le travail.

Préférer un matériel individuel pouvant être nettoyé par chaque agent en début/fin de poste stylo inclus.

Les enseignants déposeront les photocopies ou le matériel pédagogique utilisé avant la présence des élèves dans la classe (le matin, pendant les récréations et pendant la pause méridienne) afin d'éviter les contact avec les élèves.

Limiter au strict nécessaire les déplacements à l'intérieur de l'établissement.

Échelonner les horaires de présence dans les parties communes et période de repas pour limiter le nombre de personnes présentes (salles de pause, salles de professeurs, ...).
Limiter l'accès aux espaces communs pour permettre à chacun de respecter les règles de distanciation sociale.

Aménager les locaux de sorte qu'au moins un mètre soit laissé entre les places assises.

Le jour de la rentrée, organiser une réunion pour expliquer les différentes mesures de prévention à mettre en œuvre et ce qu'il conviendra de dire aux élèves.

Rappeler très régulièrement les consignes.

Réévaluer les risques, en prenant en compte le contexte actuel, pour chaque intervention présentant des risques particuliers de contamination.

LOCAUX POUR LE PERSONNEL

SALLE DE REUNION

Utiliser des sièges distants d'au moins 1 mètre et éviter de s'asseoir face à face

Nettoyer avant/après une réunion, ne pas laisser d'objet, ou nettoyer avant usage (feutres, télécommande).

Aérer 10 mn toutes les heures.

Si possible, bloquer les portes en position ouverte (pour renouveler l'air et éviter les contacts multiples de la poignée) si cela n'affecte pas les dispositions de la maîtrise du risque incendie.

Mettre à disposition du gel hydroalcoolique sur la table, notamment s'il y a échange de documents papiers.

Dans la mesure du possible, les réunions entre se feront en distanciel.

BUREAUX

Bureaux individuels : supprimer le maximum d'objets (cadres photos, stylos,...) qui compliquent le nettoyage journalier.

Aérer les espaces de travail plusieurs fois par jour

Veiller à la désinfection régulière du matériel collectif (photocopieurs ...)

Désinfecter les objets qu'on ramène chez soi ou les laisser dans une zone d'attente arrivée à la maison.

CUISINE ET SALLE DE REPAS

Aménager les locaux de sorte qu'au moins un mètre soit laissé entre les places assises.

L'utilisation du four micro-onde, de la cafetière et du réfrigérateur est proscrite. Chaque enseignant désirant manger sur place ramènera son repas et ses couverts dans un sac isotherme qu'il ramènera chez lui.

PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS SUSPECT

1- En cas de survenue de symptômes évocateurs avec ou sans fièvre chez un élève :

Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

Conduite à tenir :

Isolement immédiat de l'élève avec un masque à l'infirmerie ou dans une pièce dédiée permettant la surveillance de l'élève dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des mesures barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.

Prise de la température avec un thermomètre sans contact.

Appel sans délai des parents pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les mesures barrières.

Rappel par les responsables de l'école ou de l'établissement de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et s'assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d'un test de dépistage de leur enfant dans un centre prévu à cet effet.

Prévenir le personnel de santé de l'éducation nationale référent pour l'aide à l'analyse des contacts de l'élève (cf annexe du plan ministériel Covid-19), depuis les 48h précédant le début des symptômes, selon les critères de Santé Publique France.

Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires

Nettoyage dans le cadre du protocole habituel par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes.

Poursuite stricte des mesures barrières.

En cas de test positif :

Information de la collectivité de rattachement et des services académiques par le responsable de l'établissement. Les services académiques définissent en lien avec les autorités sanitaires les modalités de dépistage des autres élèves et personnels. Des dépistages pourront être organisés au sein de l'école ou de l'établissement selon les modalités définies par les autorités sanitaires et académiques.

La famille est accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par un médecin ou un membre de l'équipe mobile locale COVID-19 pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée étant donné le contexte.

Information des personnels et des parents des élèves ayant pu entrer en contact avec l'enfant malade selon le plan de communication défini par l'établissement.

2- En cas de survenue de symptômes évocateurs chez un adulte :

Conduite à tenir :

Isolement de l'adulte avec un masque dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des mesures barrières.

Rappel par les responsables des établissements de la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décide si un test de dépistage est nécessaire et donne un avis sur la reprise du travail.

Nettoyage minutieux et désinfection par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes.

Poursuite stricte des mesures barrières.

En cas de test positif :

Information de la collectivité de rattachement et des services académiques par le responsable de l'établissement. Les services académiques définissent en lien avec les autorités sanitaires les modalités de dépistages des élèves et des personnels. Des dépistages pourront être organisés au sein de l'établissement selon les modalités définies par les autorités sanitaires.

Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'enfant malade selon le plan de communication défini par l'établissement.

3- Protocole de nettoyage et de désinfection quotidien des locaux et après survenue d'un cas COVID-19

Ne pas utiliser un aspirateur pour le nettoyage des sols ;

Les locaux (sols et surfaces) supportant le nettoyage humide doivent faire l'objet des différentes opérations suivantes :

- Nettoyer les sols et les surfaces dans les espaces utilisés, les points de contact, les zones fréquemment touchées, à l'aide d'un détergent usuel ;
- Rincer à l'eau pour évacuer le produit détergent et évacuer la salissure ;
- Désinfecter avec un produit désinfectant virucide selon la norme EN 14476, ou par défaut avec une solution désinfectante à base d'eau de javel (cf fiche nettoyage désinfection).
- Selon les recommandations du fabricant du produit désinfectant virucide utilisé, rincer à l'eau si nécessaire. Cette phase de rinçage est obligatoire suite à l'utilisation de la solution désinfectante à base d'eau de javel.

Tenue du personnel d'entretien adaptée aux dispositions contenues dans la fiche de données de sécurité du produit utilisé.

Éliminer les équipements de nettoyage à usage unique dans un sac poubelle fermé hermétiquement.